

Population ayant une limitation d'activités au Bas-Saint-Laurent

Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes 2005*

L'état de santé d'une population se mesure non seulement par la prévalence de problèmes de santé, mais aussi par la capacité des individus d'exercer pleinement et de façon autonome leurs rôles sociaux et leurs activités quotidiennes. [...]

La limitation d'activités est ce qui restreint la personne dans le genre ou la quantité d'activités qu'elle peut faire à cause d'une maladie chronique physique ou mentale, ou d'un problème de santé. Une personne peut être incapable d'exercer une activité principale (travailler, étudier ou tenir maison), être restreinte dans une activité principale ou avoir d'autres limitations d'activités.

Russel Wilkins, Incapacité et limitations d'activités,
Institut de la Statistique du Québec, ESS 1998, 2000

Limitation d'activités selon les territoires de MRC

Environ une personne sur cinq (22 %) âgée de 12 ans et plus dans le Bas-Saint-Laurent est limitée dans ses activités de la vie quotidienne en raison d'un problème de santé qui persiste ou qui devrait persister six mois ou plus, cette proportion se situant dans le même ordre de grandeur que celle observée dans l'ensemble du Québec (21 %). Tandis que 14 % des personnes de la région se disent « parfois » limitées, 8 % déclarent être « souvent » limitées. Il est à remarquer que davantage de personnes dans la région qu'au Québec déclarent être parfois limitées, il est question ici de 14 % des répondants du Bas-Saint-Laurent contre 12 % de ceux du Québec.

La population d'aucun territoire de MRC ne se différencie de façon significative au plan statistique de l'ensemble du Bas-Saint-Laurent. Une tendance semble toutefois se dégager à l'effet que la proportion de personnes limitées dans leurs activités serait légèrement plus élevée dans les MRC de Matane et de La Mitis, et ce, avec des pourcentages supérieurs à 23 % dans les deux cas. Dans la MRC de Matane, la différence avec la région se situe surtout chez les gens qui déclarent être souvent limités. Pour sa part, La Mitis se différencie plutôt par le fait que plus de gens se disent parfois limités.

Tableau 1
Population âgée de 12 ans ou plus ayant une limitation d'activités selon la fréquence du problème, territoires de MRC du Bas-Saint-Laurent et Québec, 2005

Territoires	N/%	A parfois de la difficulté à faire des activités	A souvent de la difficulté à faire des activités	A une limitation d'activités
La Matapédia	N %	2 230 13,3	1 140 *6,8	3 370 20,1
Matane	N %	2 660 13,5	1 930 *9,8	4 590 23,3
La Mitis	N %	2 790 16,7	1 200 7,2	3 990 23,9
Rimouski-Neigette	N %	7 040 15,2	3 150 *6,8	10 190 22,1
Les Basques	N %	940 *11,2	860 *10,2	1 800 21,5
Rivière-du-Loup	N %	3 640 12,7	1 920 *6,7	5 560 19,4
Témiscouata	N %	2 520 13,3	1 480 *7,8	4 000 21,1
Kamouraska	N %	2 600 13,6	1 780 *9,3	4 380 22,9
Bas-Saint-Laurent	N %	24 420 14,0 (+)	13 460 7,7	37 880 21,7
Québec	N %	761 980 11,8	573 550 8,9	1 335 530 20,7

Note : Les chiffres sont arrondis à la dizaine.

* Coefficient de variation supérieur à 16,5 % et inférieur ou égal à 33,3 %. La valeur doit être interprétée avec prudence.

(+) Valeur significativement plus élevée que celle de l'ensemble du Québec au seuil de 0,05.

* Tout au long de l'année 2005, des enquêteurs de Statistique Canada ont fait passer des questionnaires portant sur leur santé à quelque 132 000 personnes à la grandeur du Canada, dont 3 518 seulement au Bas-Saint-Laurent, soit en moyenne 440 par territoire de MRC. L'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2005 (cycle 3.1) s'adressait à la population de 12 ans ou plus vivant dans des logements privés. Parmi les personnes du Bas-Saint-Laurent ayant participé à cette vaste enquête, 765 ont été interviewées en face à face, généralement à leur domicile, et 2 753 par téléphone. Le taux de réponse combiné à l'enquête s'établit à 79,6 %.

Limitation d'activités selon le sexe

Les femmes sont généralement davantage touchées que les hommes par une limitation. C'est le cas au Québec tant pour celles qui déclarent être parfois que souvent limitées.

Par contre, dans la région, cette différence entre les hommes et les femmes s'observe uniquement chez les personnes qui déclarent être parfois limitées. Une femme sur six (17 %) au Bas-Saint-Laurent contre seulement un peu plus d'un homme sur 10 (11 %) se situe dans cette catégorie.

Dans la région, plus de femmes qu'au Québec se disent parfois limitées dans leurs activités, c'est le cas de 17 % d'entre elles contre 13 % des femmes du Québec.

Limitation d'activités selon l'âge

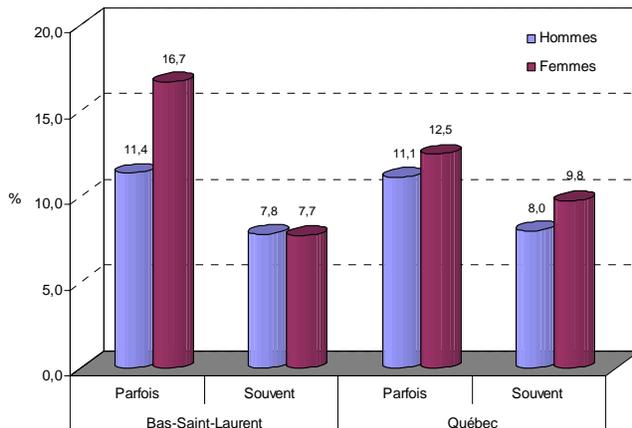
La prévalence de la limitation d'activités est directement en corrélation avec l'âge de la population. Tandis que chez les personnes âgées de 12 à 34 ans du Bas-Saint-Laurent, 15 % déclarent être parfois ou souvent limitées dans leurs activités de la vie quotidienne, cette même proportion passe à 23 % chez les 35 à 64 ans et grimpe à 32 % chez la population âgée de 65 ans et plus. Il y a très peu de différence entre la population de la région et celle de l'ensemble de la population du Québec quant à la répartition des prévalences selon l'âge des personnes limitées dans leurs activités.

Besoin d'aide pour accomplir les tâches de la vie quotidienne

Dans la population bas-laurentienne en générale, 13 % (Québec : 12 %) des individus âgés de 12 ans et plus disent avoir besoin d'aide pour accomplir leurs tâches de la vie quotidienne, ce qui correspond à 21 700 personnes. Une tendance semble se dégager à l'effet que cette proportion soit plus élevée dans les MRC Les Basques et Kamouraska, et ce, avec chacune 18 % de leur population ayant besoin d'aide. Le fait que ces deux MRC soit celles qui comportent les populations les plus âgées de la région n'est probablement pas étranger à cette situation.

Par ailleurs, 5 % de la population de la région dit avoir un besoin spécifique en ce qui a trait aux tâches ménagères et 11 % pour les gros travaux d'entretien. À ces chapitres, Les Basques (7 %) et Kamouraska (8 %) ont encore tendance à se distinguer des autres MRC, bien que Matane affiche aussi un pourcentage élevé concernant les besoins pour les tâches ménagères (8 %).

Graphique 1
Population âgée de 12 ans ou plus ayant une limitation d'activités selon la fréquence du problème et selon le sexe, Bas-Saint-Laurent et Québec, 2005



Graphique 2
Population âgée de 12 ans ou plus ayant une limitation d'activités selon l'âge, Bas-Saint-Laurent et Québec, 2005

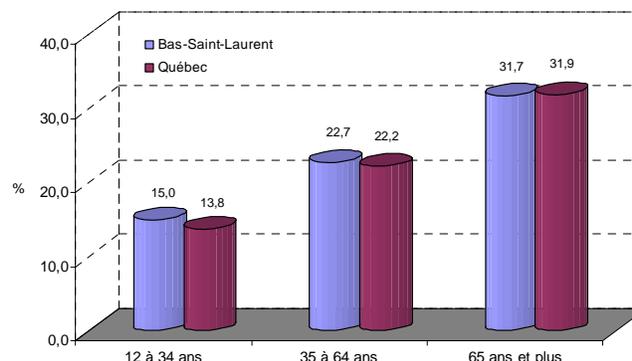


Tableau 2
Proportion de la population âgée de 12 ans ou plus ayant besoin d'aide pour accomplir leurs tâches de la vie quotidienne, territoires de MRC du Bas-Saint-Laurent et Québec, 2005

Territoires	N / %	Pour tâches ménagères	Gros travaux d'entretien	Pour tâches de toute sorte
La Matapédia	N 800 % *4,8	1 610	9,7	1 670 10,1
Matane	N 1 520 % *7,7	2 860	14,6	3 070 15,6
La Mitis	N 1 000 % *6,0	2 200	13,2	2 560 15,4
Rimouski-Neigette	N 1 570 % *3,4	3 330	7,2	4 230 9,1
Les Basques	N 610 % *7,2	1 380	16,5	1 470 17,5
Rivière-du-Loup	N 1 000 % *3,5	2 670	*9,3	2 790 9,7
Témiscouata	N 1 020 % *5,4	2 240	11,8	2 570 13,6
Kamouraska	N 1 460 % *7,6	3 010	15,8	3 340 17,6
Bas-Saint-Laurent	N 8 980 % 5,1	19 290	11,1	21 700 12,5
Québec	N 278 490 % 4,3	679 590	10,5	767 720 11,9

* Coefficient de variation supérieur à 16,5 % et inférieur ou égal à 33,3 %. La valeur doit être interprétée avec prudence.

Chez les personnes qui déclarent avoir une limitation d'activités, soit 22 % de la population, quatre sur dix de celles-ci disent avoir besoin d'aide pour accomplir leurs tâches de la vie quotidienne. Cette proportion se chiffre à 33 % chez les hommes ayant une limitation et à 47 % chez les femmes.

Évidemment, les personnes qui disent être souvent limitées déclarent en plus forte proportion un besoin d'aide que celles qui ne disent qu'être parfois limitées, les pourcentages se situant respectivement à 62 % et 29 % de ces personnes. Il est à remarquer que pratiquement quatre femmes sur cinq (79 %) qui déclarent être souvent limitées disent avoir besoin d'aide pour accomplir leurs activités de la vie quotidienne; cette dernière proportion ne se chiffre qu'à 45 % chez les hommes souvent limités.

Principales causes de limitation d'activités

Chez près du tiers des personnes qui ont une limitation d'activités, une maladie est à la source de leur problème, et ce, tant au Bas-Saint-Laurent que dans l'ensemble du Québec. Bien que l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes ne permette pas d'identifier précisément les types de maladies associées à chaque cas de personnes limitées, il est tout de même à noter 48 % de la population qui déclare avoir une maladie cardiaque dit être limitée dans leurs activités. C'est également le cas pour 45 % des gens qui souffrent d'arthrite ou de rhumatisme, ainsi que pour 43 % des personnes qui ont des maux de dos.

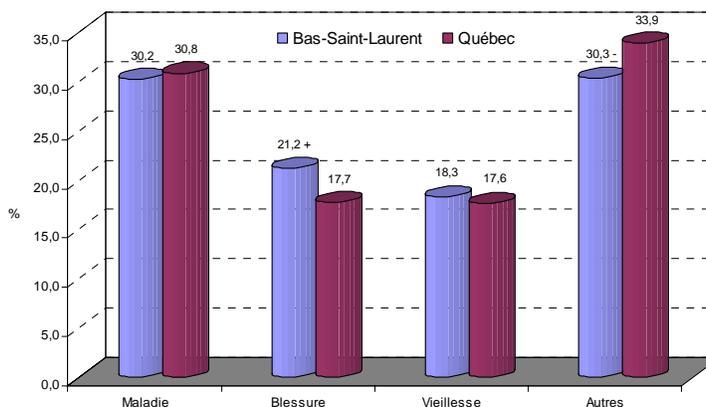
Parmi les personnes de la région aux prises avec une limitation d'activités, dans 21 % des cas une blessure est à l'origine de celle-ci. Cette proportion s'avère davantage élevée que celle observée dans l'ensemble de la province où les blessures ne représentent que 18 % des causes de limitation d'activités.

La troisième grande cause de limitation est le vieillissement. Au Bas-Saint-Laurent, comme au Québec, cette cause est responsable de 18 % des cas de limitation d'activités.

Tableau 3
Population âgée de 12 ans ou plus ayant une limitation d'activités et ayant besoin d'aide pour accomplir leurs activités de la vie quotidienne, selon le sexe, Bas-Saint-Laurent, 2005

Sexe	Fréquence des limitations	Besoin d'aide %
Masculin	Parfois	24,0
	Souvent	45,4
	Total	32,7
Féminin	Parfois	32,2
	Souvent	79,0
	Total	47,1
Total	Parfois	28,9
	Souvent	62,2
	Total	40,8

Graphique 3
Causes de limitation d'activités, population âgée de 12 ans ou plus devant limiter leurs activités en raison d'un problème de santé de longue durée, Bas-Saint-Laurent et Québec, 2005



Jours d'incapacité

Au Bas-Saint-Laurent, 13 % de la population a dû garder le lit au moins une journée au cours des deux dernières semaines à cause principalement d'une maladie ou d'une blessure, soit sensiblement la même proportion que celle observée dans l'ensemble de la population du Québec.

Bien qu'aucune MRC ne se démarque de façon significative, il est tout de même à noter que davantage de personnes semblent avoir vécu une incapacité dans les MRC de Kamouraska et de Matane où un peu plus de 15 % de la population a dû rester au lit sur une période de deux semaines.

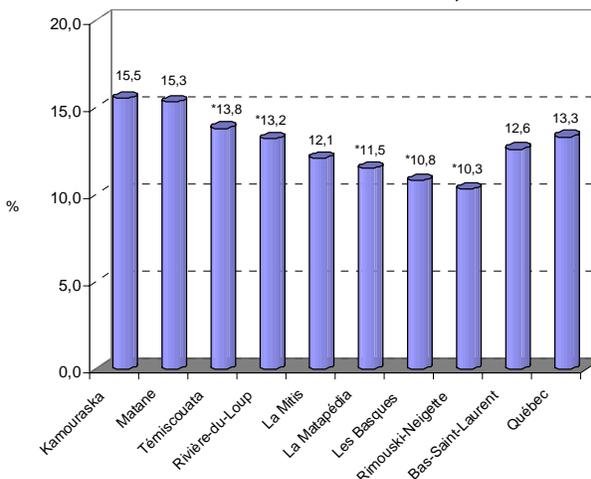
Évolution de la proportion des personnes ayant une limitation d'activités

Après avoir connu une hausse entre 2000-2001 et 2003, passant de 18 % à 22 %, la prévalence de la limitation d'activités au sein de la population du Bas-Saint-Laurent s'est stabilisée au cours des deux années subséquentes.

Il est à noter qu'au cours des trois années d'observation, l'écart entre les hommes et les femmes s'est maintenu de façon sensiblement similaire. À chacune de ces années, la prévalence des femmes ayant une limitation se situe à environ cinq points de pourcentage au-dessus de celle des hommes.

Graphique 4

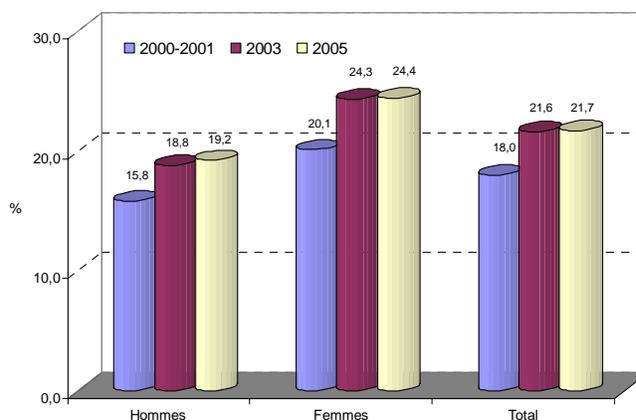
Proportion de la population âgée de 12 ans ou plus ayant dû garder le lit au moins une journée au cours des deux dernières semaines, territoires de MRC du Bas-Saint-Laurent et Québec, 2005



* Coefficient de variation supérieur à 16,5 % et inférieur ou égal à 33,3 %. La valeur doit être interprétée avec prudence.

Graphique 5

Proportion de la population de 12 ans et plus ayant une limitation d'activités selon le sexe, Bas-Saint-Laurent, 2002-2001, 2003 et 2005



Limitation d'activités

Les personnes ayant une limitation d'activités sont celles qui ont déclaré que leur état de santé physique ou mental ou un problème de santé réduisait parfois ou souvent la quantité ou le genre d'activités qu'elles pouvaient réaliser. Quatre questions portaient tour à tour sur les activités à la maison, au travail, à l'école ou dans d'autres circonstances et sont précédées d'un préambule précisant aux répondants qu'on entend par problème de santé un état qui persiste ou qui devrait persister six mois ou plus. Les personnes ayant une limitation d'activités sont celles qui ont répondu « parfois » ou « souvent » à au moins l'une des quatre questions.

Ce document a été réalisé par l'équipe de surveillance et infocentre de l'Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent en décembre 2007. Rédaction : Jean-Pierre St-Cyr.

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter Nathalie Bérubé – 418 727-4516.